

Question écrite de Mme Kattrin JADIN au Vice-premier ministre et ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste concernant la réalité virtuelle

Kattrin JADIN (MR) :

Le bureau d'analyste américain *Piper Jeffrey* réputé pour son sérieux prédit que la véritable percée de la réalité virtuelle arrivera en 2020 et devrait définitivement s'installer en 2025, soit dans dix ans. Cette nouvelle plate-forme de réalité virtuelle va arriver et probablement supplanter à terme les PC et les tablettes existantes.

On pourrait croire que cette technologie est réservée au monde du loisir mais celle-ci peut également servir dans certaines niches médicales ou à des fins de simulations thérapeutiques. On peut également s'en servir dans le monde de l'éducation où nous avons déjà de nombreux écrans tactiles et tablettes.

Il faut également reconnaître que cette technologie va créer de nouveaux emplois dans la haute-technologie et pourrait offrir de nombreuses possibilités à nos travailleurs.

1. Préparons-nous activement l'arrivée de cette nouvelle technologie pour nos entreprises?
2. Pouvons-nous déjà proposer des formations pour permettre à des jeunes de décrocher du travail dans ce secteur?

Alexander De Croo :

. Dans le cadre de Digital Belgium, je prévois un certain nombre de mesures qui favorisent aussi le potentiel de la réalité virtuelle :

- faire en sorte que la législation soit axée sur l'avenir et le numérique ;
- promouvoir les possibilités d'innovations numériques dans le secteur de la santé ;
- mettre en place une infrastructure à haut débit performante permettant de supporter les applications du futur.

2. S'agissant de la formation, les Communautés sont compétentes mais je suis en concertation avec elles afin de faire coïncider l'offre d'enseignement aux emplois numériques de demain.